

Les Conditions Générales de Vente de GuidedPlus

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») régissent les conditions dans lesquelles la société Guided Plus, SAS enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro 892 226 440, ayant son siège social au 27 rue Barrême, 69006 Lyon, et dont le numéro de TVA individuel d'identification est le FR28892226440] (ci-après, le « Laboratoire ») conçoit, fabrique et vend à ses clients professionnels (ci-après le « Client ») des dispositifs sur mesure destinés à la pratique implantaire.

Les CGV constituent le socle unique de la relation commerciale entre le Laboratoire et le Client, conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, sans préjudice des dérogations éventuellement consenties par écrit par le Laboratoire. Elles prévalent sur toutes clauses pouvant figurer sur les documents du Client.

Les CGV, dans leur version à jour, sont disponibles à tout moment sur le site à l'adresse suivante : <https://guidedplus.notion.site/cgv>

2. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à toute commande de dispositifs implantaires sur mesure passée par un Client, dans le cadre de son activité professionnelle. Le Client déclare expressément agir en tant que professionnel de santé, et reconnaît avoir la compétence pour prescrire et utiliser les dispositifs fournis.

Toute commande passée par le Client emporte acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV, au tarif applicable au jour de la commande.

3. CARACTÈRE SUR MESURE DES PRODUITS

Les dispositifs implantaires vendus sont des dispositifs médicaux sur mesure au sens de l'article 2, point 3 du Règlement (UE) 2017/745, conçus spécifiquement pour un patient sur la base d'une prescription individuelle établie par le Client. Ils sont réservés à un usage professionnel.

4. COMMANDE

Toute commande implique la création d'un compte personnel donnant accès à un tableau de bord permettant le suivi des commandes et des dossiers patients. La commande est effectuée via la plateforme <https://guidechirurgical.com/> et implique la communication des données patient nécessaires à la modélisation du dispositif, notamment :

- Un code correspondant à l'identité du patient (pseudonymisation) ;
- La référence de la ou des dents à traiter, ainsi que le type de dispositif, le type de chirurgie et la marque du kit de forage ;
- Les empreintes et images issues de scanners (DICOM, STL) ;
- La date de livraison souhaitée ;
- Autres informations cliniques nécessaires à la fabrication.

Une fois les éléments envoyés, le Client reçoit une modélisation du dispositif qu'il lui appartient de valider expressément. Aucune commande ne sera prise en compte avant validation du fichier de modélisation.

Le Laboratoire se réserve le droit de refuser toute commande dans un délai de 1 jour ouvré à compter de la validation du fichier de modélisation, dans l'hypothèse où les données transmises seraient incohérentes ou révéleraient une incompatibilité avec la technique implantaire envisagée. A défaut de réponse dans ce délai, la commande est réputée acceptée par le Laboratoire.

5. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1 Prix. Les prix sont ceux en vigueur au jour de la commande, exprimés en euros, hors taxes. Toute modification tarifaire sera notifiée au Client. Les frais de livraison sont inclus dans le montant de la commande. Un supplément pourra être appliqué en cas de livraison à l'étranger (hors France métropolitaine).

5.2 Paiement. Le paiement s'effectue au moment de la commande. Aucune commande ne sera expédiée si le paiement n'est pas effectué. Tout retard de paiement entraînera de plein droit des pénalités de retard équivalentes à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

Le Client est réputé propriétaire des dispositifs dès leur remise au transporteur.

6. LIVRAISON

6.1 Délais. Le Laboratoire mettra en œuvre tous moyens afin de respecter les délais de livraison indiqués dans la commande, sous réserve de la réception complète des données requises. Les délais de livraison sont toutefois indicatifs et ne sauraient par conséquent engager la responsabilité du Laboratoire en cas de retard de livraison. Cependant, en cas de retard dans la livraison supérieur à cinq (5) jours par rapport aux délais mentionnés, le Client est fondé à demander une résolution de la vente.

6.2 Transfert des risques. Les risques liés au transport sont transférés au Client dès la remise du colis au transporteur.

6.3 Réception et réserves. Le Client est tenu de vérifier l'état apparent et la quantité des dispositifs livrés. Il lui appartient, en cas d'avarie ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur au moment de la livraison et de notifier au transporteur, par lettre recommandée, dans les 3 jours (non compris les jours fériés) à compter de la réception de la commande, une protestation motivée faisant état de la réalité, la nature et l'importance des avaries ou manquants.

Le Client informe immédiatement le Laboratoire des réserves à la livraison. Il lui envoie copie de la notification faite au transporteur. A défaut de réserves expressément formulées par le Client selon la procédure ci-dessus, la commande sera réputée conforme en quantité et qualité. Si au terme de cette procédure, il apparaît que le transporteur n'est pas responsable des pertes et avaries, hors cas de force majeure ou de fait du Client, le Laboratoire, après appréciation du bien-fondé des réclamations, pourra remplacer les dispositifs ou, à défaut, procédera au remboursement de la commande.

7. ENGAGEMENTS DU CLIENT

Le Client s'engage à fournir des données complètes, exactes et à jour, à avoir informé son patient, préalablement à la passation de la commande du fait que ses données seront transmises au Laboratoire aux fins de production d'un dispositif sur mesure et obtenu le consentement éclairé du patient à la transmission et au traitement de ses données de santé par le Laboratoire.

Le Client s'engage à utiliser chaque dispositif exclusivement pour l'usage implantaire prévu et uniquement pour le patient pour lequel il a été prescrit.

8. RESPONSABILITÉ ET CONFORMITÉ

Le Laboratoire garantit que les guides sont conformes à la prescription du Client et aux exigences du Règlement (UE) 2017/745.

Le Laboratoire ne saurait être tenu responsable des dommages subis par le patient ou le Client dès lors que le dispositif livré est conforme à la modélisation validée par le Client et au Règlement (UE) 2017/745.

L'utilisation du dispositif s'effectue sous l'entière responsabilité du Client, qui sera seul tenu responsable de tout dommage qui résulterait de son utilisation. Sans que la liste ne soit limitative, la responsabilité du Laboratoire ne saurait être engagée :

- En cas de mauvaise utilisation du dispositif par le Client,
- En cas d'erreurs ou d'omissions dans les données fournies par le Client,
- En cas de modification ou de réutilisation du dispositif après livraison par le Client.

Le Laboratoire n'est pas non plus responsable en cas de dommage indirect, en cas de perte de chance ou de manque à gagner, ainsi qu'en cas de dommages immatériels.

En tout état de cause, la responsabilité du Laboratoire en raison d'une mauvaise exécution d'une commande est limitée au montant de la commande.

9. DONNÉES PERSONNELLES ET DONNÉES DE SANTÉ

9.1. Le Client traite, en qualité de responsable de traitement, des données – y compris des données de santé à caractère personnel, collectées auprès de ses patients dans le cadre des soins, aux fins de réalisation des actes dentaires, en ce compris pour la commande d'un dispositif sur mesure destiné au patient ou à la chirurgie dentaire, conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.

Le Laboratoire agit en qualité de sous-traitant du Client s'agissant des traitements de données réalisés aux fins de fabrication d'un dispositif sur mesure destiné au patient ou à la chirurgie dentaire. Dans ce cadre, le Client s'engage à respecter le contrat de sous-traitance des traitements de données annexée au présentes CGV et notamment à informer les patients du fait que leurs données seront transmises au Laboratoire, que ce traitement est nécessaire pour la bonne réalisation des soins du Patient et que leurs données pourront être transmises aux sous-traitants du Laboratoire.

9.2. Le Laboratoire traite, en tant que responsable de traitement, les données des Clients conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, aux fins d'exécution du Contrat, de réalisation des commandes et d'exercice des droits.

Toutes les informations relatives aux traitements mis en œuvre sont accessibles ici.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Laboratoire est et reste le titulaire exclusif de l'ensemble des éventuels droits de propriété intellectuelle afférents aux dispositifs vendus, aux documents techniques et commerciaux, et à la plateforme de commande. La vente des dispositifs n'emporte en aucun cas une cession ou licence des droits de propriété intellectuelle.

Le Client s'engage à respecter les CGU de la plateforme et s'interdit toute décompilation, toute reproduction ou exploitation de la plateforme, sans le contentement du Laboratoire.

11. NON-RETOUR ET ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Étant des dispositifs médicaux sur mesure, les produits fournis ne sont ni repris, ni échangés. Aucune rétractation ne peut être exercée et aucun retour ne sera accepté.

12. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un événement de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil, rendant impossible l'exécution de la commande ou sa livraison dans les délais, en ce compris les grèves des services de livraison, avis est donné par le Laboratoire au Client, dans les 24h de la survenance de l'évènement, par tout moyen et l'exécution de la commande est suspendue sans que la responsabilité du Laboratoire ne puisse être engagée. Si l'évènement perdure plus de 20 jours à compter de sa survenance, la commande est annulée.

13. LOI APPLICABLE – JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige entre professionnels, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis à la juridiction compétente du ressort du siège social du Laboratoire.